

Nos références : COM036354 du 31/08/2023

Compte client : 05900944

Vos références : DEV0182313-5 et DEV0182313-6 CNM TOUL

**Adresse de livraison**

**SI CONTACT**  
110 Rue Emilien Gautier  
  
13290 Aix en Provence Cedex  
France

Votre contact : DWI DW Pro interne  
E-mail :  
Tél : 04.42.90.16.04

**Adresse de facturation**

**SI CONTACT**  
110 Rue Emilien Gautier  
  
13290 Aix en Provence Cedex  
France

N° TVA intra. client :

**Nous avons déménagé depuis le mardi 19 avril 2022! Voici notre nouvelle adresse :**  
**110 rue Emilien Gautier, ZAC de Lenfant, 13290 Aix-en-Provence.**  
**Vos interlocuteurs ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et email restent inchangés.**

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
<b><u>BL N° 73519 du 31/08/2023</u></b>					
MAINTENANCE SERVICE	MAINTENANCE SERVICE SERENITE 12 MOIS	1	1 300,00	1 300,00	1
MAINTENANCE SERVICE	MAINTENANCE SERVICE SERENITE 12 MOIS Gestion des garanties constructeur Une visite préventive par an pour contrôle et vérification de bon fonctionnement des équipements Intervention à J+1 hors jours fériés et pendant les heures ouvrées Lors d'une panne, intervention curative (jusqu'à 5 visites curatives par an) pour l'enlèvement du matériel, son remplacement si le client a du matériel de spare, le transport du matériel en station technique et le retour et la réinstallation de celui ci. Accès à la hotline pendant les jours ouvrées, de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 17H30, et au serveur de ticket pendant les jours et heures ouvrées Pour les appareils hors garantie, Remise sur les pièces détachées et la main d'œuvre de 10% sur le prix public Reconductible deux fois	1	1 300,00	1 300,00	1

Sous-total BL : 2 600,00

Code	Tx	Base HT	Montant TVA	Total HT	Total TVA	
1	20,00	2 600,00	520,00	2 600,00 €	520,00 €	

Conditions de règlement :  
Virement à 45 jours fin de mois

Echéance : 31/10/2023

Domiciliation DWPRO :  
SOCIETE GENERALE  
BIC : SOGEFRPP  
IBAN : FR76 30003 00050 00025712708 34

**Total TTC** **3 120,00 €**

Devise : EUR

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passé la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)